

COLLOQUE ANNUEL

L'ARBITRAGE ET L'ADAPTATION DES CONTRATS DE DUREE (LTA)

sous la direction scientifique de

Philippe STOFFEL-MUNCK

Professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne Paris I

Jeudi 14 novembre 2024

CERCLE DE L'UNION INTERALLIEE

33 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris

PROGRAMME

8h30 **Accueil des participants**

Matinée 9h00 - 13h15

9h15 **Allocution d'ouverture**

Philippe Pinsolle

Président du CFA — Avocat associé, Quinn Emanuel Urquhart & Sullivan LLP

9h30 **Présentation générale**

Les enjeux du débat – Professeur Philippe Stoffel-Munck

Professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne Paris I

10h00 **1) L'adaptation du contrat en l'absence d'une clause**

Modératrice : Maria-Chiara Malaguti

Présidente UNIDROIT, Professeure de droit international à la Università Cattolica Sacro Cuore (Milan/Rome, Italie)

- a) L'adaptation parce que la loi le prévoit (L'exemple égyptien) : Pascale Accaoui Lorfing
Affiliate Professor at ESCP Business School (Paris- France)
Ph.D. International Law, Associate Researcher - CREDIMI - University of Burgundy – France,
- b) L'adaptation prévue par la jurisprudence (l'exemple espagnol) : Anne-Carole Cremades
Counsel, Schellenberg Wittmer (Genève-Suisse)
- c) L'adaptation pour éviter la fin du contrat (l'exemple italien) : Michelangelo Cicogna
Avocat associé, De Berti Jacchia (Milan-Italie)

Débats, questions

11h30 *Pause*

11h45 **2) Le rôle du tribunal arbitral et des parties dans l'adaptation du contrat en présence d'une clause**

Les clauses de rééquilibrage ou de négociation

Modérateur : Louis Thibierge

Agrégé des Facultés de Droit, Professeur à Aix-Marseille Université, Avocat au Barreau de Paris De Pardieu Brocas Maffei (Paris- France)

- a) Adaptation du contrat de durée : la place de l'arbitre dans les différents modes de révision du contrat : Denis M. Philippe
Avocat aux barreaux de Bruxelles et de Luxembourg, Professeur à l'Université catholique de Louvain,
- b) Spécificités des clauses de rééquilibrage : Laurent Jaeger
Arbitre indépendant, Jaeger-Arbitration
- c) Spécificités des clauses de renégociations : Georgios Petrochilos KC
Associé fondateur Three Crowns LLP (Paris- France)

Débats, questions

13h15 - 15h00

Pause déjeuner

Après midi : 15h – 17h30

15h **3) L'exemple des révisions de prix des contrats gaziers**

Modératrice : Nadia Darwazeh

Associée, Head of Arbitration Paris, Clyde & Co (Paris- France)

- a) Les attentes des parties : Marco Loreface
Senior Counsel, Head of Gas & International Arbitration, Edison Spa
- b) Le rôle des conseils : Charles Kaplan
Avocat associé Asafo & Co
- c) L'intervention des experts : Carlos Lapuerta,
Principal, The Brattle Group (London-UK)
Tania Tholot,
Senior associate, The Brattle Group (London-UK)

- d) Les limites du rôle du tribunal : Professeur Benoît Kohl
Professeur à l'Université de Liège et de Paris 2, Président du CEPANI – Arbitre, Avocat au Barreau de Bruxelles

Débats, questions

16h30 **4) Synthèse**

Le double rôle du tribunal : tranche le litige, complète le contrat : Professeur Bernard Hanotiau

Avocat aux barreaux de Bruxelles et Paris, Hanotiau & van den Berg (Bruxelles-Belgique)

Fin du colloque (17h00)

Cocktail de clôture